



Comité Technique de Secteur

ASCT

Région de Montpellier

AUDIENCES DANS LE CADRE DU PREAVIS des ASCT

TOUS EN GREVE LE 16 AOUT A 18h00

Le Vendredi 11 Août, la CGT a été reçue dans le cadre des audiences suite aux préavis de grève des trois établissements ESV TER, ESV TGV, ETJ concernant les ASCT.

Force est de constater que la Direction sous-estime le degré de mécontentement des ASCT et fait preuve de provocation en venant en audience sans relevé de négociation afin de sortir d'un conflit devenu inéluctable.

Leurs souhaits de faire passer coûte que coûte la politique d'entreprise ne prend plus en compte le devenir des ASCT ainsi que tous les personnels des différents établissements.

Dans ce cadre, la Direction semble prête à tout faire afin de vider de son contenu le métier d'ASCT ainsi que l'ensemble du fonctionnement des UO TRAINS.

En conséquence, la CGT appelle tous les ASCT et tous les personnels à s'inscrire massivement dans la grève du Mercredi 16 août 2017 à 18h00 au Vendredi 18 août 2017 à 08h00.

Faisons grandir ensemble le rapport de force en participant aux Assemblées Générales qui auront lieu le Jeudi 17 août 2017 à 10h00 dans toutes les résidences pour déterminer les suites à donner à ce coup de semonce dès la rentrée

Une rentrée qui s'annonce mouvementée tant régionalement que nationalement et nul doute qu'un conflit de grande envergure s'imposera pour gagner sur nos revendications :

Sur l'organisation de la production :

- Mise en place d'une production transverse mutualisant l'ensemble des ressources.
- Renforcement des moyens humains à la CPST.
- Une CPS au service du personnel en lieu et place des activités et ainsi stopper l'ingérence des UO.
- L'augmentation des effectifs avec des mutations immédiates et l'embauche d'ASCT au cadre permanent.
- Maintien et mise en place des IL dans l'ensemble des résidences de la région.

Sur les Droits sociaux :

- Maintien de la grille en 4X2 pour les agents de réserve et ceux en roulement.
- Maintien de la grille annuelle de réserve.
- Respect de l'accord Temps Partiel.
- Traitement des congés en fonction de l'ancienneté de la demande et non en fonction du contenu de la journée à relever.
- Renégociation du référentiel congé avec notamment l'attribution de périodes de congés en Juillet ou Août pour les agents bénéficiant des périodes dites extrêmes.
- Développement de nouveaux droits pour les agents de réserve.

Sur le Management :

- Arrêt des procédures disciplinaires en cours.
- Annulation des sanctions déjà prononcées à l'encontre des agents ayant fait respecter leurs droits et la réglementation.
- Cesser toutes les commandes non réglementaires si la notion de circonstance accidentelle et imprévisible n'est pas justifiée.
- Mise en application de la décision de la cour de cassation quant à l'application de l'IMC

A toutes nos revendications, la seule réponse que nous a faite la Direction, c'est **NON !**

**DEVANT UNE TELLE POSTURE
SEULE L'ACTION DE GREVE S'IMPOSE !**

**TOUS EN GREVE A PARTIR DE
MERCREDI 16 AOUT 18H00**

**ASSEMBLEES GENERALES DANS TOUTES
LES RESIDENCES ASCT**

JEUDI 17 AOUT 2017 à 10H00

Unis, déterminés, ensemble pour gagner !